

Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 18 Mai 2018
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

1

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

CG latin D1

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5607

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité d'enseignement INITIATION AU LATIN
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 051001U11C1
Domaine : 001 Formation générale-SE:math,sciences,français,insertion..

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité d'enseignement mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



Etienne Gilliard

U-5607

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
(Document 8 bis)
UNITE D'ENSEIGNEMENT :
INITIATION AU LATIN
(1)

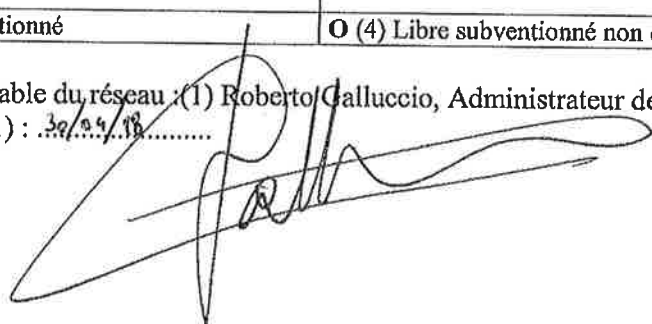
CODE DE L'U.E. (2): <i>OS 10 01 UM C1</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 001
---	---------------------------------------

La présente demande émane du réseau:

<input type="radio"/> (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input checked="" type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau : (1) Roberto Galluccio, Administrateur délégué.....

Date et signature (1) : *30/04/18*.....



1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° (1page(s) (1)

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°2 (1page(s) (1)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	<input checked="" type="radio"/> (4) du niveau inférieur	<input type="radio"/> (4) du niveau supérieur
de	<input type="radio"/> (4) transition	<input checked="" type="radio"/> (4) qualification

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 (1pages) (1)

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (1page(s) (1)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 (1page(s) (1)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 (1page(s) (1)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination du (des) cours (1)	Classement du(des) cours (1) (5)	Code U (1) (5)	Nombre de périodes (1)	Code fonction (1)
Initiation à la langue latine	CG		64	
Part d'autonomie			16	
Total des périodes			80	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 (1page(s) (1)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1):

COPIE CONFORME

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~PAS D'ACCORD (4)~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Le Directeur général adjoint,



Etienne GILLIARD

Date : 08/05/2013 Signature :

Philippe DELFOSSE
Inspecteur général

Instructions

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de traduire en français des extraits de texte courts et authentiques en tentant de les remettre dans leur contexte ;
- de mettre en rapport le lexique latin et français.

2. Capacités préalables requises

2.1 Capacités

A partir d'un texte à portée générale et/ou d'exercices :

- Reconnaître la nature et la fonction des mots ;
- Employer correctement les modes et les temps ;
- Appliquer la concordance des temps ;
- Respecter la syntaxe du français ;

2.2 Titres pouvant en tenir lieu :

Le CESI ou le CE1D

3. Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de traduire en français des extraits de textes courts et authentiques adaptés à un public débutant ;
- de mettre en rapport le lexique latin et le lexique français en repérant les racines, les préfixes et les suffixes.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision du vocabulaire en fonction du contexte
- le degré de qualité littéraire de la traduction, tant dans le fond que dans la forme (orthographe lexicale et grammaticale, lexique, syntaxe).

4. Programme des cours

En vue de traduire en français des extraits courts et authentiques adaptés à un public débutant, l'étudiant sera capable de :

- citer les cas appartenant aux cinq déclinaisons et les repérer dans les extraits choisis ;
- distinguer les adjectifs de la 1^{ère} et de la 2^e classe et les identifier dans les extraits choisis ;
- différencier l'adjectif verbal du gérondif ;
- repérer dans les extraits proposés les pronoms personnels, les pronoms relatifs, les adjectifs et les pronoms démonstratifs et possessifs, les comparatifs et superlatifs ;
- identifier les temps de l'indicatif les plus couramment utilisés, et ce pour les conjugaisons régulières et quelques verbes irréguliers tels que esse, posse, ire...
- mémoriser 150 mots choisis par le chargé de cours en fonction de leur fréquence d'utilisation ;
- mettre en rapport le vocabulaire latin étudié avec le lexique français en identifiant les racines, les préfixes et les suffixes ;
- traduire en français des phrases de difficultés grammaticales croissantes ;
- s'exercer à rechercher des éléments contextuels culturels et historiques dans les extraits traduits.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas constituer des groupes de plus de 25 participants.

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt : 13 mars 2018
Date d'approbation :

INITIATION AU LATIN

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
051001U1C1	001	INITIATION AU LATIN			NEANT